

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Se former à l'économie circulaire avec Le Forem pour construire les entreprises de demain

Soutenir le développement d'une économie circulaire, et ainsi favoriser une réindustrialisation locale et durable, est l'une des ambitions de la Wallonie d'ici à la fin de la législature. Pour relever ce défi, Le Forem lance sa deuxième édition de sa formation en économie circulaire. Près d'une cinquantaine de personnes ont participé ce jeudi 18 juin à la séance d'informations qui présentait le métier de *Circular Business Developer*. Plus de 36.000 nouveaux emplois seront concernés par l'économie circulaire dans les années à venir en Wallonie.

Anticiper les évolutions, la transformation et l'émergence de nouveaux métiers font partie des missions du Forem. Aujourd'hui, l'économie que nous connaissons est essentiellement linéaire : elle se résume à extraire, fabriquer, utiliser et jeter. Demain, elle sera davantage circulaire<sup>1</sup>. Pour soutenir cette nouvelle tendance, un profil est de plus en plus recherché par les entreprises wallonnes : **le/la facilitateur.rice en économie circulaire** ou *Circular Business Developer*. Lancée en septembre 2019, les premiers lauréats sont d'ailleurs sur le point de terminer leur cursus. A l'issue de leur stage en entreprise, cette dizaine de stagiaires contribuera au déploiement de cette nouvelle économie en Wallonie.

### La prochaine édition

Ce 18 juin, une cinquantaine de personnes ont participé à la séance d'informations sur la formation en économie circulaire. Organisée à distance, cette séance d'informations était l'occasion pour les participants d'en savoir plus sur ce métier et sur cette formation, qui aura lieu du 15 septembre au 30 juin 2021.

Un métier à la pointe visant à la fois à guider le management dans ses décisions opérationnelles sous un angle de développement durable tout en mesurant l'impact de ces choix sur les matières premières, les stocks, les produits, les déchets, l'énergie consommée... Les six premiers mois de cette formation, ils développeront de nouvelles compétences comme l'analyse du cycle de vie et l'écoconception des produits, le management environnemental, le *lean management*, la gestion de projet, l'économie de la fonctionnalité, le management de l'information, l'économie de l'environnement, l'utilisation du big data, la gestion des processus d'innovation, le bilan carbone, les nouveaux business modèles... Ils développeront ensuite un projet d'économie circulaire durant trois mois de stage en entreprise.

---

<sup>1</sup> Selon la Commission européenne, l'économie circulaire est une économie dans laquelle « les produits et les matières conservent leur valeur le plus longtemps possible ; les déchets et l'utilisation des ressources sont réduits au minimum et, lorsqu'un produit arrive en fin de vie, les ressources qui le composent sont maintenues dans le cycle économique afin d'être utilisées encore et encore pour recréer de la valeur. »



## Les prérequis

Cette formation s'adresse aux personnes dotées au minimum d'un bachelier dans les domaines scientifique, économique, ou managérial ; ou qui ont une expérience préalable en entreprise. Les candidats seront invités à un entretien de sélection et à un test écrit pour évaluer leurs compétences. Ces entretiens de sélection ont lieu ces vendredi 19, lundi 22, mardi 23, et jeudi 25 juin. Au terme de cette sélection, 14 candidats intégreront la nouvelle promotion de cette formation en septembre prochain.

## Une Wallonie à la pointe au niveau de l'économie circulaire

En 2019, une table ronde au Parlement de Wallonie a été organisée afin de faire le point sur l'état d'avancement de l'économie circulaire. Au cours de celle-ci, plus de 60 personnes issues de tous les secteurs wallons concernés par l'économie circulaire sont venues s'exprimer. C'est une approche relativement inéluctable face aux défis de notre temps (épuisement des ressources, dérèglement climatique, déclin de la biodiversité...) et qui représente une véritable opportunité pour les années à venir pour la Wallonie :

- Sociale en créant plus de 36.000 nouveaux emplois dans les années à venir.
- Economique en favorisant une croissance supplémentaire de 1,04 % par an en réindustrialisant de manière locale et durable ;
- Environnementale avec la réduction de moitié des émissions de dioxyde de carbone et la réduction de 30% de la consommation des ressources primaires<sup>2</sup> ;

Dans sa Déclaration de politique régionale 2019-2024, la Wallonie s'inscrit clairement dans cette dynamique d'économie circulaire. Un large pan de celle-ci lui est d'ailleurs consacré.

### La formation

- Du 15 septembre 2020 au 30 juin 2021.
- Formation gratuite pour les demandeurs d'emploi.
- Au Centre de compétence Forem Environnement, Parc Initialis, Rue Pierre et Marie Curie, 1, 7000 MONS.
- 9 mois de formation, dont 3 mois de stage en entreprise.
- Prérequis : être doté au minimum d'un bachelier dans les domaines scientifique, économique, ou managérial ; ou avoir une expérience préalable en entreprise.
- Thématiques abordées : cycle de vie et écoconception des produits, bilan carbone, management environnemental, nouveaux business modèles...
- Centre de compétence Forem Environnement : [environnement.info@forem.be](mailto:environnement.info@forem.be).

<sup>2</sup> « Rapport introductif sur l'économie circulaire en Wallonie », Parlement de Wallonie, 21 février 2019.